

Déclaration UNSA en plénière CE

du 19 Décembre 2014

Le projet Ark'ID réseau a été lancé le 15 avril dernier dans le cadre de sa phase de test. Depuis, le test est arrivé à son terme et la Direction a fait le choix d'en généraliser le déploiement sur l'ensemble des établissements.

Les élus **UNSA** ont attiré plusieurs fois l'attention de la Direction sur un certain nombre de points. Certaines remarques ont été entendues. Néanmoins, aujourd'hui nous sommes perplexes, voire inquiets au vu de certains constats.

La nouvelle organisation **semble, aujourd'hui**, présenter une amélioration de la situation et des conditions de travail des salariés qui seront dans le pôle expertise, mais quid des salariés délocalisés.

Cependant, la situation sera pour le moins différente pour ce qui concerne les salariés des caisses locales, avec le transfert de 1 ou 2 salariés vers le pôle expertise. Ces structures seront de fait, fragilisées et plus encore les plus petites d'entre elles. Elles seront d'autant plus vulnérables au moindre absentéisme (maladie, évènements exceptionnels, formation).

Selon nos sources les portefeuilles d'un chargé de clientèle à plein temps sont constitués de 450 à 600 foyers. Le projet prévoit de les faire passer de 600 à 800 foyers !

Comment les salariés des CCM pourront-ils absorber une telle hausse de la masse de travail ?

Nous ignorons comment la Direction prévoit de tenir compte des activités subies qui existent en caisse locale (téléphone, multicanal, accueil, mise à jour réglementaire) ? Et surtout de quelle manière la Direction les a évaluées, si toutefois elle en a au moins tenu compte.

Vous n'avez eu de cesse de nous dire que, depuis 2013 début de votre démarche, vous avez apporté une attention particulière aux différents éléments de ce dossier. Hors, nous constatons à ce jour que votre approche n'est qu'une approche purement économique, qui plus est, pour **nous**, une approche à court terme, qui ne tient pas compte des effectifs, et donc des salariés.

Le tableau des situations comparées (avant et après) que vous nous avez transmis, suite à la demande des élus lors du dernier CE, comporte des erreurs. Pour l'UNSA cela est d'autant plus inadmissible qu'il ait fallu attendre que ce soit les élus qui en fassent la demande. Comble de la consultation, et comme à son habitude, la Direction veut encore nous faire croire que le projet Ark'Id est une demande des salariés du réseau.

Pour autant nous continuons à assister à un alourdissement de la charge de travail et à une dégradation des conditions de travail dans le réseau ; réseau qui est déjà, au delà des limites du supportable.

Et ce n'est pas cette nouvelle organisation qui devrait améliorer le sort des salariés concernés.

Lorsque nous parlons de conditions de travail, la Direction répond que tout est en "*conformité avec les métriques établies et l'ambition relationnelle*".

Lorsque nous parlons de personnes, du vécu au quotidien pour les salariés, la Direction nous oppose des statistiques.

Lorsque nous parlons de nos Collègues, la Direction nous parle rentabilité ...

L'**UNSA** a déjà alerté la Direction dans le cadre d'une déclaration en plénière CE du 21 Novembre dernier sur la dégradation des conditions de travail dans le réseau. Nous sommes contraints de renouveler cette alerte.